

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Contre le méthaniseur XXL Choignes Chamarandes

**De :** Martine BOULANGER <martine.boulanger3@orange.fr>

**Date :** 18/04/2024 08:47

**Pour :** pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte le fait que je suis totalement contre l'installation du méthaniseur sur la commune de Choignes-Chamarandes.

Demeurant à proximité du site d'installation (Fbg de Reclancourt à Chaumont), je m'interroge fortement sur la circulation que cette installation engendrerait. Encore hier je me suis trouvée au rond-point de la Maladière au moment où 4 camions se croisaient, 2 arrivant de la direction Neufchâteau-Biesles, les 2 autres descendant de Chaumont, gros problèmes de croisement entre eux, les voitures qui s'arrêtent pour les laisser passer, d'où un gros ralentissement dans la circulation pour ne pas dire la création de « bouchons » à l'entrée de ville. J'imagine le bazar que ce serait aux heures de pointe si on avait un défilé incessant de camions allant et venant sur le site d'installation du méthaniseur (le bruit, les gaz, les énervements des conducteurs, ...). Et les ponts sur la Mame seraient-ils aptes à supporter ces allées et venues de poids lourds ? On a le droit de s'interroger ! Et les routes sauraient-elles supporter ce trafic ? Si non, qui assurerait leur entretien ? J'ose croire que cela ne reviendrait pas aux contribuables !!!!!

Ensuite les odeurs ! Même si nous sommes en campagne, on accepte ponctuellement les odeurs d'épandage de lisier, c'est normal ; mais un stockage permanent suivi de l'épandage du digestat entraîneraient une pollution permanente de l'air, sans compter très certainement une pollution des nappes phréatiques à plus ou moins courte échéance, cette eau si chère de nos jours !

Le bruit, les odeurs, la pollution, .... et notre bien-être dans tout ça, qui s'en préoccuperait ?

Nous avons élu domicile, il y a plus de 40 ans, dans un quartier calme, agréable, entre le canal, la forêt, les champs, les oiseaux, que deviendrait tout ça avec une telle installation ???? Nous rejetons l'idée de vivre cloîtrés dans nos intérieurs à cause de tous ces désagréments.

Sans compter que le jour où nous la dépendance frappera à notre porte et que nous devons quitter notre maison, quelle valeur aurait-elle dans un tel cadre de vie ? Est-ce que nous serions dédommagés en conséquence afin de pouvoir subvenir aux frais à supporter pour un hébergement en collectivité ?

En souhaitant que vous soyez à l'écoute de nos griefs et que notre cadre de vie soit préservé, recevez Monsieur le Commissaire enquêteur, mes cordiales salutations.

Martine BOULANGER